

N/REF : 2/04/2026 10H11 C:265221 I:36949
V/REF : DI 2026 01476037
V/Email reçu le Jeudi 02/04/2026 a 10H11

DEPANN'HEURE

**11 AV DE MADRID
66270 LE SOLER**

IMMEUBLE : M ROULLET CLEMENT
245 AVENUE DES ROUSSES
38380 ENTRE DEUX GUIERS

St Martin-H, le 21 Mai 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 245 ROUSSES ENTRE DEUX GUIERS
M ROULLET CLEMENT 06 41 84 09 73

MOTIF : INTERVENIR POUR DEBOUCHAGE CANALISATION
Donneur d'ordre : Ste G CELLULE

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 03/04/2026 A 08H30
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE M.ROULLET
CONTROLE DU REGARD ET DES CANALISATIONS
L'OCCUPANT NE SAIT PAS SI UNE FOSSE EST EN PLACE OU SI LE RACCORDEMENT
A L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF EXISTE
LE REGARD EST REMPLI D'EAU
CONTROLE DES REGARDS DANS LA RUE POUR IDENTIFIER LE RESEAU DU LOGEMENT
IMPOSSIBLE - PREVOIR POMPAGE DU REGARD POUR POUVOIR DEBOUCHER OU
PASSER UNE CAMERA

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff débouchage/Pomp. 1h+Dépl.11 a 20km	1	240,00	240,00
	TOTAL H.T.			240,00
	T.V.A. a 20,00%			48,00
	TOTAL T.T.C.En EURO			288,00

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN